

Nantes, le 13 janvier 2023

Compte-rendu n° 41

Objet de la réunion : **Comité Technique Intercommunal (CTI)**

AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE *Services Hertzien*s

Date de la réunion: **10/01/2023**

Lieu: VISIOCONFERENCE

ORDRE DU JOUR

1. POINT D'AVANCEMENT GENERAUX (CHARTRE, BASSE-GOULAIN, ABF)
2. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE)
3. CALENDRIER DES PROCHAINS CTI

Participants :

Communes Membres de Nantes Métropole

COMMUNES	REFERENT ELU(E)	REFERENT AGENT(E)
SAINT-HERBLAIN	Jérôme SULIM (excusé)	Romain MARIOT
ORVAULT	Dominique GOMEZ	Nicolas CHABOT (excusé)
NANTES	Franckie TRICHET (excusé)	Antoine PERFETTINI / Yves ROUILLE

Les représentants de Nantes Métropole

GUICHET UNIQUE	REPRESENTANT(E)	FONCTION
NANTES METROPOLE	Boukmis B. BOUNAB (excusé)	Chargé de mission aménagement numérique territoire
	Antoine PERFETTINI	Chargé de mission aménagement numérique territoire
	Yves ROUILLÉ	Chargé de mission aménagement numérique territoire

Les représentants des exploitants d'infrastructures radioélectriques (opérateurs)

OPERATEUR	REPRESENTANT(E)	FONCTION
BOUYGUES TÉLÉCOM	Mickaël GODARD	Chef de projet déploiement
FREE MOBILE	Clément ARNOUX	Chargé de recherche et négociations
ORANGE	Mélanie GOSMAT	Chargée des relations réseau mobile
SFR	Emmanuelle DESMAS	Chargée de relation patrimoine - région Ouest

Diffusion : Présents / excusés / absents

Copie pour information :

- **ELUS - VILLE DE NANTES**
 - Gildas SALAÜN - élu de quartier centre-ville
- **DIRECTIONS ET SERVICES NANTES METROPOLE - VILLE DE NANTES**
 - Olivier PARCOT, directeur général des services Nantes Métropole - Ville de Nantes
 - Eric CHEVALIER (DGDCT)
 - Nathalie HOPP (DGR)
 - Didier FILLION-NICOLET (DGTPDS)
 - Isabelle LEFEBVRE-COURONNE (BATI)
 - Laila NAASSILA (DUR)
 - Directions des pôles de proximité
 - Xavier MARTIAL (Pôle Erdre et Loire)
 - Claire PARDA (Pôle Erdre et Cens)
 - Isabelle PLESSIS (Pôle Nantes Ouest)
 - Mathieu PEREZ (Pôle Nantes Loire)
 - Directeurs de quartiers Ville de Nantes
 - Géraldine GOSSEAUME (Quartiers Cœur de ville)
- **COMMUNES DE NANTES METROPOLE**
 - Directeurs généraux des services des 24 communes membres
 - Référents « Aménagement Numérique du Territoire » (élu.e.s et agent.e.s) des 24 communes membres

1. POINTS D'AVANCEMENT GENERAUX

Signature de la charte d'aménagement numérique hertzien de Nantes Métropole

La date de cérémonie de signature officielle réunissant les opérateurs, les maires des communes et les représentants des bailleurs sociaux, prévue initialement le 15 décembre, a été reportée à une date ultérieure. La signature aura lieu le 10 février 2023.

A noter qu'une rencontre avec les principaux bailleurs sociaux et les opérateurs sera organisée suite à la signature de la charte afin de clarifier les modalités d'application des principes de la charte.

Basse-Goulaine

Une réunion entre les 4 opérateurs, la mission ANT et les élus de la ville de Basse-Goulaine s'est tenue en mairie le 19 décembre 2023. L'objectif était de faire le point sur l'ensemble des besoins de couverture et projets envisagés par les opérateurs sur le territoire de cette commune afin de trouver un compromis répondant aux attentes de l'ensemble des parties. Ce format sera renouvelé fin février afin d'acter les lieux d'implantation à privilégier sur la base des souhaits des opérateurs et des propositions de la commune.

Avis de l'Architecte des Bâtiments de France

Trois opérateurs font part de difficultés concernant les avis émis par l'UDAP 44 et souhaiteraient notamment être mieux informés des raisons qui motivent les décisions de refus de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Ils souhaiteraient à ce titre pouvoir obtenir les prescriptions émises sur les projets par l'ABF afin d'améliorer l'intégration architecturale des projets dans leurs déclarations préalables ou leurs permis de construire avant de déposer un nouveau dossier.

La mission aménagement numérique du territoire de Nantes Métropole rappelle l'indépendance de décision de l'ABF et des commissions municipales d'urbanisme dont elle n'est pas partie prenante. Elle prend note par ailleurs de la demande des opérateurs et interrogera la direction de l'urbanisme réglementaire de la Ville de Nantes sur :

- les modalités d'échanges avec les services de la ville ou l'ABF pour les projets sensibles sur le plan de l'intégration architecturale (secteur sauvegardé notamment) ;
- la possibilité de fournir toutes les précisions utiles en cas de refus d'autorisation par la Ville.

2. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE) - Appréciation des communes membres

Conformément à la Charte relative aux modalités d'implantation des stations radioélectriques sur le territoire de Nantes Métropole, les communes membres siègent au Comité Technique Intercommunal lorsqu'un projet d'implantation concerne leur commune (*Article 3.2.3- COMITÉ TECHNIQUE INTERCOMMUNAL*). L'appréciation de conformité à la charte autorise l'exploitant à déposer une autorisation d'urbanisme sans que cet avis ne préjuge de la décision administrative. Chaque Dossier d'Information Mairie (projet) présenté en séance a reçu un accord de principe ferme du bailleur, propriétaire ou délégataire pour accueillir les stations radioélectriques sur son patrimoine.

COMMUNES	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPERATEUR	CONFORMITÉ	COMMENTAIRES
SAINT-HERBLAIN	Boulevard Professeur Jacques Monod CHU - Hôpital Nord Laënnec	1	T0BCDD	BOUYGUES TELECOM	CONFORME	Finalisation de l'implantation des 4 opérateurs sur un édicule commun du toit de l'hôpital Nord (Orange 03/22, Free 12/22)
	Boulevard Professeur Jacques Monod CHU - Hôpital Nord Laënnec	2	4410005977	SFR	CONFORME	
ORVAULT	Moque Souris A11	3	44114_014_01	FREE Mobile	CONFORME	La mairie d'Orvault remercie les opérateurs pour l'effort de mutualisation
NANTES	15 rue Voltaire	4	44109_093_01	FREE Mobile	CONFORME	Appréciation de conformité avec la charte de l'aménagement numérique hertzien. au regard des efforts de mutualisation faits sur le site. Un effort d'intégration architecturale est manifeste (fausse cheminée). L'autorisation d'urbanisme dépendra toutefois de l'avis de l'ABF pour ce projet en secteur sauvegardé (pour mémoire, un projet d'implantation pour un autre opérateur sur le même site a été refusé, malgré une intégration en « trompe l'oeil »).

3. CALENDRIER - PROCHAINS COMITES TECHNIQUES INTERCOMMUNAUX

Le prochain CTI se tiendra le **mardi 7 février 2023** à 10h (en distanciel - Visioconférence).

A noter qu'il est toujours possible d'organiser des CTI dédiés ou restreints entre deux CTI réguliers. Ils sont organisés à titre exceptionnel au vu du volume de projets présentés par les exploitants d'infrastructures radioélectriques et dans l'objectif de fluidifier leurs traitements. Ces comités sont animés par le guichet unique de Nantes Métropole avec la participation de la ou des communes hôtes.